

Agenda 21 Pays Tolosan



Stratégie de développement durable

Mars 2012



Opération soutenue dans le cadre du programme PRELUDE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
AXE TRANSVERSAL : SENSIBILISER, INFORMER ET FORMER.....	6
AXE 1 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7
1.1 REDUIRE LE DESEQUILIBRE ENTRE EMPLOI ET HABITAT.....	7
1.2 ACCOMPAGNER ET DEVELOPPER UNE ACTIVITE AGRICOLE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT POUR REpondre AUX BESOINS DES HABITANTS DES AGGLOMERATIONS LIMITROPHES.....	8
1.3 SOUTENIR L'INTEGRATION DE CRITERES DE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ACTION ECONOMIQUE	9
AXE 2 : DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION SOCIALE	10
2.1 PROPOSER UN URBANISME DURABLE.....	10
2.2 ANTICIPER LES BESOINS EN SERVICES DE LA POPULATION DU DEBUT A LA FIN DE VIE	11
2.3 RENFORCER LE LIEN SOCIAL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	12
AXE 3 : TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT	13
3.1 ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DE L'OFFRE EN DEPLACEMENTS EN INTERNE ET VERS LES AGGLOMERATIONS LIMITROPHES.....	13
3.2 IMPULSER LA VALORISATION ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	14
3.3 ACCOMPAGNER LA MAITRISE DE L'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE	15
3.4 INCITER AUX PRATIQUES DE GESTION DES DECHETS.....	16
AXE 4 : CULTURE ET TOURISME	17
4.1 PROMOUVOIR L'IDENTITE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE	17
4.2 FAVORISER ET ELARGIR LE RAYONNEMENT CULTUREL ET SPORTIF SUR LE TERRITOIRE	18
4.3 PRESERVER ET REHABILITER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU TERRITOIRE.....	19

Quel positionnement pour un Agenda 21 de Pays

Un projet de territoire, 3 traductions opérationnelles

La convention territoriale est le contrat passé entre le Pays Tolosan, L'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Haute Garonne. Cette convention définit le projet de territoire et identifie des lignes de financement pour les actions qui s'y inscrivent. Cette convention se décline en 4 axes qui intègrent dès leur conception la notion de développement durable :

- Axe 1 : Développement économique
- Axe 2 : Développement urbain et action sociale
- Axe 3 : Transport et environnement
- Axe 4 : Culture et tourisme

L'Agenda 21 a pour fonction de renforcer la dimension de Développement Durable de ce projet. C'est un outil qui permet d'animer la réflexion sur le territoire et ainsi d'identifier des pistes de progrès et des actions concrètes. Il permet également de mettre les acteurs en réseau et d'échanger de bonnes pratiques. Il ne s'agit donc pas d'un projet parallèle à la convention territoriale, mais de son prolongement en matière de développement durable

Le SCOT est la traduction de ce projet de territoire, en matière d'aménagement du territoire.

La convention territoriale est antérieure au Scot et à l'Agenda 21 qui eux, ont été menées sur les mêmes périodes. La participation des élus et des acteurs aux différents projets permet de garantir leurs cohérences et leurs complémentarités.

Une vision commune du Développement Durable à l'échelle du Pays, des rôles distincts

Par nature le Pays a une fonction **d'animation et de soutien**. **Il doit donc assurer des missions de mises en réseau, de diffusion de bonnes pratiques ou d'études préalables.**

Mais les **actions opérationnelles sont portées** au niveau des territoires (actions collectives et actions phares portées par les collectivités et les associations).

Axe transversal : Sensibiliser, informer et former sur le Développement Durable

Le Pays Tolosan a une mission d'animation et de mise en mouvement du territoire et de ses acteurs. Toutes les actions sur lesquelles il peut porter une maîtrise d'ouvrage sont liées à cette fonction.

Dès lors, le Pays prévoit de sensibiliser, informer et former tous les acteurs du territoire au développement durable : les habitants, les élus et les services des collectivités ou les acteurs économiques et sociaux. En tant qu'animateur, il s'agira également de s'engager dans la coordination des actions de développement durable sur son territoire.

Les quatre axes stratégiques

Axe 1 : Développement économique

Le Pays Tolosan présente un tissu économique diversifié et dynamique mais est soumis à la forte concurrence des territoires limitrophes qui contraint la progression de l'emploi.

L'agriculture est une composante essentielle du Pays. Elle se caractérise par des cultures diversifiées à l'échelle de l'ensemble du territoire et de fortes spécialisations de terroirs (vin et ail en particulier). Néanmoins, le foncier agricole est soumis à une forte pression et le nombre d'exploitations baisse.

La prise en compte du développement durable dans les activités économiques reste marginale sur le territoire en dehors des évolutions de pratiques dans le secteur agricole.

Intégrer des approches de développement durable en matière d'accueil d'entreprises ou de pratiques agricoles doit permettre de maintenir ou de renforcer l'attractivité économique du territoire et de maîtriser les impacts et nuisances sur l'environnement.

Axe 2 : Développement urbain et action sociale

Le Pays Tolosan présente une forte croissance démographique entraînant un étalement urbain important et un besoin croissant en services et équipements. Le parcours résidentiel notamment des jeunes et des populations fragiles est difficile en raison du fait de l'augmentation du coût de l'immobilier et du foncier et de la forte spécialisation du parc de logements.

Le niveau moyen de revenus est plutôt élevé sur le territoire mais on constate de fortes disparités entre les territoires périurbains et ruraux. Un important réseau d'acteurs de l'action sociale et de l'insertion existe mais nécessite une meilleure structuration. Les associations sont nombreuses mais leurs actions sont peu coordonnées et ne permettent pas des échanges intergénérationnels.

La croissance démographique du territoire entraîne de nouveaux enjeux en termes d'urbanisation et d'équipement, notamment concernant l'enfance et les personnes âgées, mais également la nécessité de renforcer le lien social.

Axe 3 : Transport et environnement

Le trafic est relativement intense sur les principaux axes routiers du Pays Tolosan, notamment aux heures de pointe et à proximité des autoroutes et zones d'activités. Malgré un accroissement de l'utilisation du mode ferroviaire, l'offre en transport en commun est globalement insatisfaisante sur le territoire et est centré sur l'agglomération toulousaine limitant les possibilités de déplacements transversaux. Les déplacements en modes doux sont essentiellement tournés vers la pratique des loisirs.

Le Pays Tolosan dispose de nombreux espaces boisés mais leur morcellement réduit les possibilités de gestion. De même, différents espaces naturels de qualité accueillent une biodiversité remarquable, cependant méconnue et menacée. La ressource en eau est également soumise à de fortes pressions qualitatives et quantitatives en raison des activités domestiques et économiques.

En matière d'énergie, de fortes potentialités existent sur le territoire pour réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables, mais sont peu valorisées.

La production de déchets par habitant est peu importante mais le Pays Tolosan dispose de marges de progrès en matière de tri sélectif, de gestion de certains déchets d'activités et surtout de déchets verts.

Le développement de l'offre en transport en commun et des modes doux doit permettre d'offrir une alternative aux modes mécaniques, accrus par la croissance démographique et le dynamisme économique du territoire.

L'amélioration de la connaissance de la biodiversité du territoire doit permettre une meilleure préservation des espaces naturels et des espèces. Une meilleure gestion de l'énergie et des déchets est également à développer, de même que l'information et la sensibilisation auprès des citoyens.

Axe 4 : Culture et tourisme

Malgré un patrimoine local riche, l'identité touristique du Pays Tolosan est peu reconnue, essentiellement déployée autour des loisirs à la journée. Toutefois, l'offre touristique est en cours de structuration et des actions de réhabilitation et de valorisation du patrimoine sont menées ponctuellement.

L'offre culturelle du territoire est également méconnue mais des progrès sont menés pour renforcer l'accès à la culture et développer des projets culturels originaux. Ainsi certains festival se sont mis en place sur le territoire ont acquis une certaine renommée mais leur fréquentation reste assez limitée

Le développement du tourisme vert et d'éco-manifestations permettra d'améliorer la visibilité du territoire et son attractivité touristique. De même, un autre objectif est celui de la réhabilitation du patrimoine existant et de la préservation des paysages, notamment via une urbanisation plus raisonnée.

Axe Transversal : Sensibiliser, informer et former

La réflexion sur l'identification d'actions opérationnelle à mis en lumière l'intérêt de définir un axe transverse qui corresponde aux leviers d'actions majeur du Pays : Sensibiliser, informe et former l'ensemble des acteurs et habitants du territoire, sur les enjeux de développement durable.

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ↳ **Connecter les démarches de développement durable**
 - Articuler les démarches de développement durable de tous les acteurs du territoire
 - Inciter à la mise en œuvre de projets de développement durable sur le Pays Tolosan
 - Mettre les acteurs du territoire en réseau

- ↳ **Sensibiliser, informer et former les élus et les services au développement durable**
 - Travailler en particulier sur les enjeux liés à l'urbanisme

- ↳ **Sensibiliser, informer et former le grand public et les enfants**
 - Créer et animer une stratégie de communication et de participation

Axe 1 : Développement économique

1.1 Réduire le déséquilibre entre emploi et habitat

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Un tissu économique diversifié et dynamique avec 13% d'établissements supplémentaires entre 2006 et 2008
- Un territoire soumis à une forte concurrence économique en raison de la proximité de l'Agglomération Toulousaine, des projets de Montbartier et de St Sulpice
- Un emploi en progression mais globalement faible
- Un développement des zones d'activités pas toujours structuré
- Des outils d'animation économique insuffisamment connus mais qui se diversifient

Ce constat implique les objectifs suivants :

- **Accompagner le développement économique sur les spécificités du territoire et des filières économiques**
 - Communiquer et valoriser l'image économique du Pays
 - Aider au développement des stratégies de développement économique différenciées en fonction de l'accessibilité des territoires du Pays Tolosan
 - Veiller au développement d'activités productives, en sus de l'économie résidentielle
 - Organiser des formations et des sessions de formation sur le territoire
- **Accompagner la structuration de l'offre d'accueil des activités économiques**
 - Harmoniser les politiques communales afin de réduire la concurrence entre territoires sur le Pays
 - Développer les outils favorisant l'accueil et le développement des entreprises (pépinières et hôtels d'entreprises...)
 - Favoriser le développement d'une offre en bâtiments tertiaires ouverts à la location
- **Soutenir l'accompagnement des porteurs de projets**
 - Valoriser l'activité des structures de réseaux d'acteurs économiques
 - Proposer des outils de valorisation des compétences techniques des porteurs de projet (aspects commerciaux par exemple)

1.2 Accompagner et développer une activité agricole respectueuse de l'environnement pour répondre aux besoins des habitants des agglomérations limitrophes

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Une agriculture, composante essentielle du territoire, avec 20% des établissements et 63% du territoire en surface agricole utile
- ⇒ Des cultures diversifiées avec des spécificités fortes
- ⇒ Un foncier agricole sous pression et une diminution du nombre d'exploitations
- ⇒ Des pratiques durables en développement (agriculture biologique, démarche « Bienvenue à la ferme », vente au domaine, AMAP...), mais une marge de progrès importante

Ce constat implique les objectifs suivants :

→ **Contenir la pression foncière**

- Travailler dans le cadre des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLH) et de la charte paysagère

→ **Promouvoir la valorisation de l'agriculture locale, diversifiée et de qualité**

- Conforter le développement des circuits courts
- Faire connaître l'existant (communication)
- Assistance technique à la distribution : apport de savoir faire, de mutualisation, AMAP, retours d'expérience...
- Assurer la distribution des produits locaux en collaboration avec les commerçants
- Mener une réflexion sur les emplois partagés sur le maraîchage en cas de développement de l'activité
- Inciter au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de qualité
- Mener une réflexion autour de la création de produits liés à l'agrotourisme

→ **Faciliter l'installation des jeunes agriculteurs**

- Favoriser le développement des couveuses

1.3 Soutenir l'intégration de critères de développement durable dans l'action économique

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Une qualité environnementale des zones économiques inégale mais des projets de zones de qualité environnementale qui émergent
- Des structures de l'économie sociale et solidaire sur le territoire (associations, SCOP) qui éprouvent parfois des difficultés
- Une prise en compte du développement durable dans les entreprises qui reste faible

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Généraliser la qualité environnementale dans les projets de création et de requalification des zones d'activités**
- ➔ **Stimuler le positionnement sur des activités environnementales**
- ➔ **Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable**
 - Mobiliser les entreprises sur les entrées financières et les économies d'énergie
- ➔ **Communiquer et valoriser l'économie sociale et solidaire**

Axe 2 : Développement urbain et action sociale

2.1 Proposer un urbanisme durable

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Un territoire attractif (+ 15 000 habitants entre 1999 et 2006) avec un vieillissement de la population globalement maîtrisé, mais un départ des jeunes adultes
- Une attractivité démographique qui entraîne un étalement urbain important avec une large majorité de logements individuels
- Un parcours résidentiel difficile en raison d'un parc de logements très spécialisé et de l'augmentation du coût de l'immobilier et du foncier
- Une accessibilité peu évidente de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Permettre un parcours résidentiel sur le territoire**
 - Garantir une mixité de logements : logements locatifs, sociaux, petits logements, logements adaptés aux personnes dépendantes
 - Adapter cette offre de logements pour le maintien des personnes âgées
- ➔ **Favoriser la réappropriation de l'espace public par les piétons**
 - Contrebalancer le tout-voiture dans les villages par des déplacements doux accessibles à tous
 - Renforcer l'attractivité des espaces publics et leur accessibilité pour tous
 - Développer les espaces de rencontres, de convivialité et d'échanges dans les espaces publics (jardins familiaux...)
- ➔ **Changer le mode de développement urbain du territoire**
 - Développer les outils d'urbanisme supra-communaux qui intègrent le développement urbain
 - Réduire un étalement urbain en progression sur l'ensemble du territoire
 - Faire évoluer le développement urbain de manière équilibrée et harmonieuse avec le patrimoine existant
 - Améliorer les règlements dans les lotissements en intégrant le développement durable

2.2 Anticiper les besoins en services de la population du début à la fin de vie

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Une attractivité démographique du territoire qui entraîne un besoin croissant en services et équipements, à destination de l'ensemble de la population (petite enfance, périscolaire, jeunesse, formation, personnes âgées)

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Assurer une offre adaptée au maintien des personnes âgées sur le territoire**
 - Faciliter le maintien à domicile en favorisant une offre d'hébergement temporaire pour les personnes âgées et dépendantes (structures d'aide aux aidants) et en développant les compétences des intervenants à domicile sur le repérage des « alertes médicales »
 - Soutenir les initiatives pour les services de garde et d'urgence médicale et ce pour tout public
- ➔ **Renforcer l'offre en services et équipements pour la petite enfance et la jeunesse**
 - Développer et diversifier l'offre d'accueil pour la petite enfance
 - Développer les équipements pour la jeunesse
 - Elargir les domaines de formation existants sur le territoire, en particulier au niveau des lycées

2.3 Renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Un niveau de revenus global plutôt élevé, mais de fortes disparités entre territoires périurbains et territoires péri ruraux
- ⇒ Beaucoup d'acteurs sur l'action sociale et l'insertion, mais un manque de complémentarité
- ⇒ Une forte vitalité associative mais des actions peu coordonnées et des échanges intergénérationnels rares

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ↳ **Communiquer sur les activités associatives et stimuler les échanges entre les associations, de même que leur coordination et la mutualisation de leurs moyens**
 - Concrétiser la volonté de travail en commun des associations par la mise en place de moyens d'animation et d'accompagnement permanents
- ↳ **Renforcer le lien social sur le territoire**
 - Développer les espaces d'échanges intergénérationnels
 - Ancrer une identité commune (ruralité et « péri-urbanité »)
- ↳ **Apporter une réponse aux besoins des populations en difficulté**
 - Renforcer la mixité sociale sur l'ensemble du territoire
 - Considérer les besoins de la population en amont de la construction de logements sociaux
 - Favoriser le repérage des personnes en difficulté et la mise en relation avec les acteurs sociaux
 - Favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi
 - Mettre en place des outils pour répondre à ces besoins
 - Fédérer les acteurs de l'insertion et de l'action sociale

3.1 Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne et vers les agglomérations limitrophes

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Un trafic routier intense au niveau des axes principaux et secondaires, à proximité des autoroutes et des zones d'activités
- Une offre en transports en commun globalement insatisfaisante malgré des progrès récents, notamment sur le secteur Grenade-Castelnaud d'Estrétefonds, à fort enjeu
- Des cheminements en modes doux essentiellement tournés vers la pratique des loisirs

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Accompagner l'amélioration et l'offre en transports en commun**
 - Impulser la coordination des dispositifs de transports en commun
 - Aider à la mise en place d'une offre en transports en commun souple (domicile-travail, vers les activités)
 - Animer et communiquer sur les dispositifs de transports en commun
 - Aider à l'adaptation de l'offre pour les personnes en situation de handicap
 - Aider à l'adaptation de l'offre pour les personnes en insertion
 - Favoriser la mutualisation des offres de transports
- ➔ **Soutenir les pratiques et les offres de covoiturage**
 - Apporter de la visibilité aux offres de covoiturage
- ➔ **Soutenir les initiatives de déplacements doux sur le territoire**
 - Aider au renforcement des équipements piétons et cycles en dehors de ceux dédiés aux loisirs
 - Favoriser le recours aux déplacements doux (ex : pédibus)
- ➔ **Aider à la réduction du besoin en déplacement**
 - Soutenir le développement du réseau informatique
 - Accompagner la densification des formes urbaines et le rapprochement entre le travail et l'habitat

3.2 Impulser la valorisation et la préservation du patrimoine naturel

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ De nombreux espaces boisés sur le territoire mais discontinus , privés et peu gérés
- ⇒ De nombreux espaces naturels de qualité sur le territoire mais une biodiversité méconnue
- ⇒ Une ressource en eau sous pressions qualitatives et quantitatives en raison des activités domestiques et économiques
- ⇒ Des prestations d'assainissement peu satisfaisantes mais en cours d'amélioration

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Favoriser l'amélioration et la connaissance de la biodiversité et des espaces naturels**
 - Améliorer la connaissance sur la biodiversité du territoire
 - Recenser les espaces naturels
 - Communiquer sur la biodiversité du territoire et sur le patrimoine naturel
 - Aider à organiser et à informer sur les modalités d'accès aux espaces naturels
 - Faire connaître les initiatives existantes
 - Valoriser les initiatives à l'extérieur du Pays (image)
 - Inciter au développement de l'accessibilité des espaces naturels pour les personnes à mobilité réduite

- ➔ **Aider à la prévention de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles**
 - Aider au renforcement des trames vertes et bleues du Pays, dans le cadre de la couronne verte du SCoT
 - Aider à la gestion et à la valorisation des espaces verts et naturels
 - Inciter à réduire les rejets des installations d'assainissement
 - Communiquer sur les économies d'eau afin d'adapter la consommation aux ressources disponibles

3.3 Accompagner la maîtrise de l'énergie sur le territoire

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Un potentiel important en termes de réduction des consommations énergétiques du territoire et de développement des énergies renouvelables
- ⇒ Une absence de politique énergétique à l'échelle du territoire

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ↳ **Inciter au développement de la maîtrise des consommations énergétiques sur le territoire**
 - Inciter à l'amélioration de la performance de l'éclairage public
 - Stimuler la maîtrise des consommations énergétiques
- ↳ **Inciter à la valorisation du potentiel en énergie renouvelable du territoire, tout en favorisant l'usage agricole des sols**
 - Informer les habitants sur les énergies renouvelables et la rénovation énergétique et valoriser les initiatives en développement
 - Promouvoir et communiquer sur l'exemplarité des collectivités en matière énergétique
 - Inciter à l'implantation d'énergies renouvelables sur les terres non exploitables, toitures des bâtiments agricoles existants (ex : coopérative Vivalie), etc.

3.4 Inciter aux pratiques de gestion des déchets

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Une production de déchets par habitant peu importante sur le territoire
- ⇒ Des performances de tri sélectif perfectibles
- ⇒ Des questionnements sur les filières de traitement des déchets d'activité économique

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Inciter au développement des pratiques de tri au sein des collectivités et des administrations**
- ➔ **Promouvoir la gestion des déchets verts**
- ➔ **Proposer la sensibilisation et la formation des citoyens au tri sélectif**

4.1 Promouvoir l'identité touristique du territoire

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Une identité touristique du territoire peu reconnue, déployée dans un premier temps autour des loisirs de journée
- ⇒ Une activité d'hébergement très faible
- ⇒ Un développement touristique en cours de structuration : offices de tourisme et syndicats d'initiative, agro-tourisme, randonnée

Ce constat implique les objectifs suivants :

→ Renforcer les activités de tourisme vert

- Former un maillage des sentiers de randonnées (liaisons et visibilité) en créant du lien entre les communes et leurs initiatives (maillage, harmonisation des pratiques, signalétiques communes) et en promouvant l'utilisation des sentiers dans le respect de la « culture rurale » et du maintien de la ruralité
- Conforter l'agro-tourisme en développement
- Communiquer sur l'identité touristique du territoire, en s'appuyant sur le réseau d'offices de tourisme et de syndicats d'initiatives
- Soutenir et coordonner les actions des offices de tourisme et syndicats d'initiative du territoire

4.2 Favoriser et élargir le rayonnement culturel et sportif sur le territoire

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Globalement, une offre culturelle méconnue par les habitants et au-delà du territoire
- Une forte fréquentation des équipements culturels et sportifs existants mais une couverture du territoire inégale
- De nombreuses actions pour renforcer l'accès à la culture (gratuité, projets spécifiques pour les personnes isolées et la jeunesse...)
- Une animation culturelle importante autour de festivals de bonne renommée, mais à la fréquentation limitée
- Des projets culturels originaux (Trioc, Usinotopie) et des actions favorisant l'expression culturelle (lieux de résidence d'artistes, festival Détours en Ciné Court, Café associatif du Burgaud)

Ce constat implique les objectifs suivants :

- **Accompagner les porteurs de projets culturels et sportifs vers le développement d'éco-manifestations**
- **Développer et faire connaître les possibilités de pratiques culturelles et sportives et les productions culturelles locales**
- **Améliorer la diffusion de l'offre culturelle sur le territoire, en complémentarité avec les offres de l'agglomération toulousaine et plus largement de la Région Midi-Pyrénées**
 - Structurer l'offre culturelle par bassins de vie : projets à vocation locale et projets à fort rayonnement, mutualisations
 - Conforter le dispositif culturel itinérant
 - Affirmer une complémentarité avec les offres des agglomérations limitrophes
 - Favoriser la coordination des acteurs et l'échange d'expériences
- **Communiquer sur les manifestations culturelles à l'intérieur et à l'extérieur du territoire**
 - Développer l'information sur les événementiels
 - Diffuser l'information culturelle par divers réseaux d'information
 - Faire connaître les offres culturelles du Pays, de Toulouse à Montauban

4.3 Préserver et réhabiliter le patrimoine historique du territoire

Les idées-forces du diagnostic partagé :

- ⇒ Un patrimoine local riche, notamment lié au patrimoine castral, culture, religieux et aux cœurs de village mais également aux activités industrielles et agricoles
- ⇒ Une urbanisation diffuse qui dégrade les paysages
- ⇒ Des initiatives de réhabilitation et de valorisation du patrimoine ponctuelles et souvent isolées

Ce constat implique les objectifs suivants :

- ➔ **Accompagner la préservation et la valorisation du patrimoine existant**
 - Harmoniser l'urbanisation future avec le patrimoine existant
 - Faciliter le développement d'une signalétique (harmonisation des signalétiques, indication des sites d'intérêt dans les bourgs...)
 - Inciter à l'utilisation des sites d'intérêt majeur comme lieux d'information vers les autres sites
- ➔ **Accompagner les initiatives de réhabilitation du patrimoine existant**
 - Constituer des leviers pour la réhabilitation du patrimoine privé
 - S'appuyer sur les associations du territoire